## SÉANCE DU 4 SEPTEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 4 septembre 2024 à 15 h 20, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SAVOIE, Robert maire Saint-Valérien

ST-PIERRE, Francis préfet Saint-Anaclet-de-Lessard

THÉRIAULT, Julie mairesse Saint-Marcellin

VIEL, Claude maire Saint-Eugène-de-Ladrière

Était absent :

CARON, Guy maire Rimouski

## **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le préfet déclare la séance ouverte à 15 h 20.

### CA24-063 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

# <u>CA24-064 / NOMINATION / POSTE DE CONSEILLER/ÈRE EN AMÉNAGEMENT</u>

CONSIDÉRANT le congé de maternité de la détentrice du poste de conseillère en aménagement;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été affiché à l'interne, puis à l'externe tel que prévu à la convention collective;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection suite aux entrevues;

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le conseil de la MRC de Rimouski-Neigette autorise la nomination de Louise Hardy au poste temporaire à temps plein (35 heures par semaine) de conseillère en aménagement à l'échelon 8 de la classe 7 de la convention collective pour une durée de 43 semaines. Sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général et greffier-trésorier.

### **AUTRES**

## CA24-065 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE	
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h 21.	
Francis St-Pierre	Jean-Maxime Dubé

Dir. gén. et greff.-très.

Préfet